



Cahiers  
de recherches  
médiévales et  
humanistes

## Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

Comptes-rendus | 2012

---

### Juliette Sibon, *Les Juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle*

Claire Soussen

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/12663>

DOI : 10.4000/crm.12663

ISSN : 2273-0893

#### Éditeur

Classiques Garnier

#### Référence électronique

Claire Soussen, « Juliette Sibon, *Les Juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 30 mars 2012, consulté le 15 octobre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/crm/12663> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.12663>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 octobre 2020.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

---

# Juliette Sibon, *Les Juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle*

Claire Soussen

---

## RÉFÉRENCE

Juliette Sibon, *Les Juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 2011, 585p.  
ISBN 978-2-204-09506-8

- 1 Avec *Les juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle*, Juliette Sibon offre un éclairage d'une richesse et d'une profondeur inégalées sur cette communauté sous domination angevine à la fin du Moyen Âge. Les dernières estimations évaluent la population juive de Marseille à 10 % de la population totale de la ville, soit 2000 individus avant la Peste Noire et 1000 pour la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Tout en prenant soin de préciser que l'analyse, du fait des sources essentiellement notariales, ne met en lumière « que » le haut de la société juive, les pans qu'elle révèle en interne comme avec les autres composantes de la société, de son existence économique, sociale et religieuse, constituent un apport majeur à notre connaissance de ce sujet. Par son étude fine et exhaustive de plusieurs milliers de documents notariés (qui ont entre autres livré à l'analyse plus de 2000 contrats de prêts impliquant au moins un juif), l'auteure fait revivre une minorité diverse et profondément insérée dans la société de son temps. À l'encontre des stéréotypes parfois en vigueur, la minorité juive ne vit pas, à Marseille comme ailleurs, repliée sur elle-même, bien qu'un certain nombre de caractéristiques la distinguent du reste de la société. La nature même de ses activités implique le contact avec la majorité ; le facteur religieux n'entre donc pas en ligne de compte, ou du moins pas comme un obstacle dans les relations avec les non juifs. 93 % des documents recensés sont relatifs aux activités économiques des juifs qui prennent soin de les instrumenter devant des notaires chrétiens, signe s'il en est de la conscience de ces hommes de leur insertion dans la société englobante. Les documents hébraïques rédigés dans le cadre

communautaire ou devant des scribes juifs ont malheureusement pour la plupart disparu, laissant dans l'ombre des pans importants de la vie juive au Moyen Âge.

- 2 C'est donc aux aspects économiques que Juliette Sibon consacre la première partie de son livre (190 p.), intitulée « La confiance et la foi », à travers trois chapitres « Le choix de l'usure », « L'entreprise et le commerce » et « L'argent, la terre et la pierre ». Le thème de l'usure juive ayant très tôt suscité l'intérêt et parfois pour tout dire les fantasmes des médiévaux (ce qui s'explique peut-être par le fait que 95 % des clients des prêteurs juifs étaient chrétiens) et plus tard des historiens, l'auteure s'y attaque bille en tête et remet en cause un certain nombre d'idées reçues. Certes les juifs jouaient un rôle prépondérant dans les prêts que l'on dirait aujourd'hui « à la consommation » (ils en assuraient les  $\frac{3}{4}$ , en argent ou en nature) auprès de laboureurs et d'artisans pas beaucoup moins favorisés qu'eux, mais ils n'étaient pas les seuls à les assumer et par ailleurs, pour les prêts de forte valeur, d'autres qu'eux étaient sollicités. En théorie le prêt était devenu « gratuit et amoureux » à Marseille depuis 1318 ; or, le très grand nombre de prêts instrumentés indique que le taux de l'intérêt était en fait déguisé, le notaire n'indiquant dans le contrat que la somme à rembourser qui incluait l'intérêt et le capital. La figure de Salomon de Bédarrides émerge comme un des plus gros prêteurs de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (256 prêts d'une valeur moyenne de plus de 400 sous) et permet une analyse fouillée de sa clientèle comme des services fournis. Mais Juliette Sibon met en lumière une caractéristique peu connue et pour tout dire surprenante du fonctionnement du crédit à Marseille : le financement des prêteurs juifs auprès de puissants chrétiens détenteurs de fonds. Il s'agissait pour une grande part de nobles, de marchands, de changeurs, mais également de membres du clergé qui fournissaient ainsi des liquidités aux prêteurs juifs, ébauchant « un réseau d'alliances entre coprêteurs juifs et chrétiens » (p. 67). Juliette Sibon explore ensuite « les risques du métier », que l'on mesure parfaitement en constatant que seuls 6 % des prêts sont remboursés à temps (80 % d'entre eux étant conclus pour une durée inférieure ou égale à 1 an), et contre lesquels les prêteurs se prémunissent au moyen des *late* sanctions financières imposées aux mauvais payeurs. En dernier ressort et plus pour venger leur honneur que pour récupérer leurs fonds, les prêteurs disposaient de l'arme du procès.
- 3 L'analyse économique se poursuit avec l'étude des activités pratiquées par les juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle. L'auteure la mène à partir de deux constats tirés de l'examen de 600 actes notariés : « l'apparente surreprésentation des juifs dans le courtage... », qui se vérifie notamment avec leur prépondérance et pour tout dire leur quasi-monopole dans le courtage d'oreille ; et « à l'opposé leur infime participation dans l'artisanat » en dehors de leur spécialité reconnue, le travail et la commercialisation du corail dans tout le bassin méditerranéen ; cette participation mineure à l'artisanat est réévaluée par l'auteure. Quant à la participation des juifs de Marseille au grand commerce, elle était indirecte. Une caractéristique ressort de l'examen : la polyactivité de nombreux entrepreneurs juifs s'illustrant dans les activités de prêts, l'artisanat du corail, le commerce des draps ou même l'entreprise agricole et qui leur permit peut-être de se maintenir dans l'activité économique de Marseille alors même que le contexte se faisait plus tendu dans la seconde moitié du siècle. Ici encore des figures importantes émergent : celles de Mordacays Joseph, Léon Passapayre ou Bondavin de Draguignan. Ce dernier, comme beaucoup de notables juifs qui choisirent d'ancrer leur pouvoir dans la pierre ou la terre en achetant maisons et exploitations agricoles (ce qui ne leur était pas interdit à Marseille contrairement à de nombreux lieux d'Occident), accrut son

patrimoine immobilier de façon impressionnante, ce qui attestait à la fois de son intégration dans la société englobante et de sa confiance en elle.

- 4 La deuxième partie du livre (159 p.), intitulée « Le pouvoir et l'honneur », est consacrée à la société juive marseillaise (du moins sa notabilité révélée par les sources), ses ressorts et son fonctionnement. Un premier chapitre conclut à « l'archaïsme du nom », ce marqueur privilégié, choisi ou transmis par les juifs de Marseille. En effet, ceux-ci ne se dotent que postérieurement aux chrétiens d'un deuxième anthroponyme ou d'un sobriquet ajouté aux deux noms. Par ailleurs, le stock onomastique dans lequel puisent les juifs est stable et relativement limité. La plupart des noms sont d'origine hébraïque et/ou biblique, même s'ils sont parfois provençalisés ou latinisés, le choix de la forme originale reflétant l'appartenance à la notabilité comme si l'aristocratie se désignait par le nom biblique. La pratique de l'usage du double nom est analysée pour infirmer l'hypothèse selon laquelle il aurait pour but à la fois d'insérer le sujet dans la société englobante et de continuer à marquer son appartenance à la minorité. Le second chapitre de cette partie, « Stratégies matrimoniales et successorales », montre que l'élite juive marseillaise comme toutes les élites médiévales voit dans le mariage un outil de valeur et de valorisation. D'après Juliette Sibon, « l'exclusion des filles des biens paternels n'était pas mécanique [...], l'immobilier passait souvent par les femmes [bien qu'éternelles mineures] de génération en génération ». Dans la même logique, les femmes juives sont très présentes sur la scène économique, formant équipe avec leur mari ou bien seules, menant leurs affaires. Si la naissance de nombreuses filles est considérée comme un « désastre économique » du fait du poids des dots (120 florins en moyenne pour les filles venues se marier à Marseille, rarement versés intégralement au moment de l'union), le mariage fait l'objet de calculs et de stratégies visant à renforcer des alliances ou stabiliser des positions, sans parler de l'apport en numéraire ou en biens divers qu'il implique. Bonjusun Bondavin épouse ainsi Bonnefille Passapeyre, la fille de Léon son tuteur et protecteur, père et gendre voyant dans l'union le ciment de leurs intérêts mutuels. Les mariages multiples, du fait de nombreux veuvages, entraînent de constants bouleversements et produisent un sentiment diffus de précarité au sein des familles, revitalisant d'anciennes rivalités ou au contraire des solidarités éteintes. Pour se prémunir contre les spoliations, certains notables usaient de la seule garantie efficace : la rédaction d'un testament devant un notaire chrétien, mais ils étaient peu nombreux.
- 5 La deuxième partie de l'ouvrage se clôt sur un 3<sup>e</sup> chapitre, « Le pouvoir du citoyen », thème très souvent débattu par l'historiographie portant sur les juifs et en même temps par la nouvelle histoire politique. Juliette Sibon y questionne la place des juifs au prisme de deux postulats et à deux échelles d'analyse : l'existence ou non d'une aristocratie au sein de la société juive en Provence au Moyen Âge et sa pérennité à la fin de la période ; et le statut des juifs à Marseille à la fin du Moyen Âge, citoyens ou pas. Si les juifs « princes » par la naissance ont laissé la place à une élite économique qui assure les responsabilités tant au niveau communautaire que dans les relations avec le pouvoir, la minorité juive tout entière a bien le rang de citoyenne dans la Marseille du XIV<sup>e</sup> siècle et y jouit d'une réelle autonomie.
- 6 La troisième partie du livre (105 p.), intitulée « Le profane et le sacré », compte elle aussi trois chapitres : « Les savants, les sciences religieuses et la médecine », « Pratiques et identité religieuse » et « Les néophytes ». Grâce à Robert d'Anjou, protecteur des juifs et de la culture, les médecins juifs de Marseille purent épanouir leur art et leur savoir

au même titre que leurs homologues chrétiens, même si en théorie ils ne pouvaient l'exercer au service des non juifs. Sollicités comme experts ou même employés par la municipalité, la médecine garantissait aussi aux juifs leur insertion dans la société englobante. La formation et l'activité des médecins furent facilitées et perpétuées souvent de génération en génération (20 médecins juifs à Marseille dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et 37 dans la seconde) par des hommes pour qui elle constituait une activité en plus d'autres (le prêt, la marchandise). Les femmes elles-mêmes purent pratiquer la médecine qu'elles apprenaient dans le cadre familial. Juliette Sibon place également les rabbins au sein de cette élite du savoir (21 pour l'ensemble du siècle), auxquels elle adjoint plusieurs bonshommes dans le cadre de l'exercice de la justice juive. Tous maîtrisaient la loi religieuse en vertu de laquelle ils jugeaient leurs coreligionnaires pour les causes que leur reconnaissait la justice du prince.

- 7 Les deux derniers chapitres du livre portent sur les relations des juifs de Marseille à leur religion et à ce qu'ils y investissent ou ce qu'elle représente pour eux. Discutant la théorie d'Ytzhak Baer, peut-être corroborée par le mouvement lent mais constant des conversions au christianisme, selon laquelle la religion des juifs de la fin du Moyen Âge se serait attiédie en raison du contact avec l'averroïsme, Juliette Sibon mène l'enquête à travers l'examen des pratiques et du respect ou non des rituels (la *Kachrut* de la viande et du vin est ainsi examinée) et des interdits religieux. Il semble que les juifs de Marseille étaient attachés à leur particularisme religieux de façon positive et non en réaction à un durcissement de l'attitude de la majorité à leur égard comme on le constate en d'autres lieux à la même époque, même si des manifestations isolées d'hostilité apparaissent dans la documentation.
- 8 Comment dès lors interpréter la conversion des 21 néophytes mentionnés dans les sources pour le XIV<sup>e</sup> siècle ? Contrairement à la péninsule Ibérique où les troubles des années 1390 entraînent un mouvement massif de conversions, celle des juifs marseillais est à mettre au compte d'un désir d'élévation sociale et d'un sentiment de précarité né de la crise pour quelques-uns, mais aussi d'une foi sincère pour la majorité des néophytes.
- 9 Avec ce beau livre, Juliette Sibon réalise un travail précieux, bien écrit et richement documenté. Elle apporte un éclairage nouveau sur des thèmes auxquels l'historiographie s'intéresse depuis longtemps, mais dont les approches sont parfois quelque peu dépassées. Grâce aux sources qu'elle traite de façon parfaitement maîtrisée, l'auteure fait revivre une société haute en couleur, dans laquelle les amitiés comme les rivalités s'expriment de manière explicite et à laquelle elle sait rendre justice de belle manière.